

## PLACE ARISTIDE BRIAND

Pour l'organisation de différentes animations sur la Place Aristide Briand, diverses mesures de police sont nécessaires pour assurer la sécurité des usagers de la voie publique. La Place Aristide Briand et ses pourtours seront réglementés partiellement ou intégralement comme suit:

### Vendredi 15 juin 2018, de 9h00 à 17h00 :

neutralisation partielle de la circulation et du stationnement sur la Place Aristide Briand, matérialisée par des barrières de police et de la rubalise

### Vendredi 15 juin 2018, de 17h00 au dimanche 17 juin 2018, 15h00 :

neutralisation totale de la circulation et du stationnement sur la Place Aristide Briand

## RUE DU GENERAL CHEMINEAU

Le stationnement des véhicules sera interdit dans la rue du Général Chemineau, de la Place Joffre jusqu'à son intersection avec la rue du Square du Souvenir Français,

**du vendredi 15 Juin 2018 à partir de 8h00  
jusqu'au lundi 18 Juin 2018,  
après le départ des industriels forains.**

Pour accéder à leur domicile, les riverains de la rue du Général Chemineau seront exceptionnellement autorisés à circuler en double sens, dans cette même rue, à ces mêmes dates.

## RUE DES ECOINCES

La circulation et l'accès à la rue des Ecoinces par la rue du Général Chemineau seront interdits :

**du vendredi 15 juin 2018, 18h00 au dimanche 17 juin 2018, 15h00**

Seuls les riverains seront exceptionnellement autorisés à circuler à double sens dans l'ensemble de cette voie.

Le stationnement des véhicules sera interdit dans l'ensemble de la rue des Ecoinces, à ces mêmes dates et horaires, pour tous les usagers de la voie publique (**y compris pour les riverains**).

L'accès à la rue du Général Chemineau par la rue des Ecoinces est strictement interdit.

# FLASH INFO



www.neuville-de-poitou.com

# Festivités de la St Jean 2018

## Circulation et stationnement sur la place Joffre et dans les rues adjacentes.

### PLACE JOFFRE

La circulation des véhicules sera interdite sur la Place Joffre et sur l'ensemble des voies situées à son pourtour,

**du vendredi 15 Juin 2018 à partir de 13h30  
jusqu'au lundi 18 Juin 2018,  
après le départ des industriels forains.**

La circulation sera également interdite sur le tronçon de rue jouxtant la Place Joffre entre la rue du Général Chemineau et la rue Victor Hugo,

**du mercredi 13 Juin 2018 à partir de 18h30  
jusqu'au lundi 18 Juin 2018  
après le départ des industriels forains.**

Le stationnement des véhicules sera interdit sur la Place Joffre et sur l'ensemble des voies situées à son pourtour,

**du mardi 12 Juin 2018 à partir de 19h00  
jusqu'au lundi 18 Juin 2018, au fur et à mesure du départ des industriels forains.**

Pour l'installation d'un gros métier sur la placette située aux extrémités des rues Paul Bert, Bangoura Moridé et Edgar Quinet, la circulation et le stationnement seront interdits sur la voie située entre le n°21 et n°25 place Joffre (entre la boulangerie et l'agence immobilière)

**du mercredi 13 Juin 2018 à 12h00  
jusqu'à la fin de la manifestation**

### RUE ALPHONSE PLAULT

La circulation sera interdite, dans la rue Alphonse Plault, de son intersection avec le boulevard Gambetta jusqu'à la Place Joffre,

**du vendredi 15 Juin 2018 à partir de 13h30  
jusqu'au lundi 18 Juin 2018, fin des festivités**

Le stationnement sera interdit dans la rue Alphonse Plault, de son intersection avec le boulevard Gambetta jusqu'à la Place Joffre,

**du mercredi 13 Juin 2018, 17h00 jusqu'à 22h00  
et du vendredi 18 Juin 2018, 17h00 jusqu'à la fin des festivités**

En raison des mesures de police administrative qui précèdent, une déviation sera mise en place par le boulevard Gambetta.

## RUE DANIEL OUVRARD

La circulation des véhicules sera interdite, sauf pour les riverains, dans la rue Daniel Ouvrard, à partir du carrefour giratoire de « La Meunerie » jusqu'à la Place Joffre,

**du vendredi 15 Juin 2018 à partir de 13h30  
jusqu'au lundi 18 Juin 2018, fin des festivités**

Le stationnement sera également interdit, y compris pour les riverains, à ces mêmes dates

**du vendredi 15 Juin 2018 à partir de 8h00  
jusqu'au lundi 18 Juin 2018, fin des festivités**

En raison des mesures de police administrative qui précèdent une déviation sera mise en place par la rue Michelet.

## RUE PAUL BERT

La circulation sera interdite, sauf pour les riverains, dans la rue Paul Bert, de la Place Joffre jusqu'à son intersection avec la rue Thiault,

**du vendredi 15 Juin 2018 à partir de 8h00  
jusqu'au lundi 18 Juin 2018,  
après le départ des industriels forains.**

Le stationnement sera également interdit, en dehors des emplacements de stationnement matérialisés au sol, y compris pour les riverains, à ces mêmes dates et horaires.

## RUE BANGOURA MORIDE

La circulation sera interdite, sauf pour les riverains, dans la rue du Sergent Bangoura Moridé, de la Place Joffre jusqu'à son intersection avec la rue Voltaire,

**du vendredi 15 Juin 2018 à partir de 8h00  
jusqu'au lundi 18 Juin 2018,  
après le départ des industriels forains.**

## BOULEVARD GAMBETTA

Le stationnement sera interdit, boulevard Gambetta, de son intersection avec la rue Alphonse Plault, jusqu'à son intersection avec la rue Voltaire, et la rue de Poitiers,

**du vendredi 15 Juin 2018 à partir de 8h00  
jusqu'au lundi 18 Juin 2018,  
après le départ des industriels forains**

## RUE THIBAudeau

Le stationnement des véhicules sera interdit dans la rue Thibaudeau, de la Place Joffre jusqu'à son intersection avec la rue du Bélin,

**du vendredi 15 Juin 2018 à partir de 8h00 jusqu'au lundi 18 Juin 2018,  
après le départ des industriels forains.**

Pour accéder à leur domicile, les riverains de la rue Thibaudeau seront exceptionnellement autorisés à circuler en double sens dans cette même rue, à ces mêmes dates.

## RUE VICTOR HUGO

La circulation sera interdite dans la rue Victor Hugo

**le jeudi 14 Juin 2018 et le dimanche 17 juin 2018, de 6h00 à 15h00**

Le stationnement sera interdit

**du mercredi 13 juin 2018, à partir de 15h00 jusqu'au jeudi 14 juin 2018, 15h00  
Le dimanche 17 juin 2018, de 6h00 à 15h00**

En raison des mesures de police administrative qui précèdent, une déviation sera mise en place par la rue du Général Chemineau.

## RUE DU SQUARE DU SOUVENIR

La circulation des véhicules sera interdite dans la rue du Square du Souvenir

**du samedi 16 juin 2018, 19h00 au dimanche 17 juin 2018, 15h00**

Le stationnement dans cette voie sera interdit

**du samedi 16 juin 2018, 19h00 au dimanche 17 juin 2018, 15h00**

## RUE ARMAND CAILLARD

Pour l'installation d'un gros métier sur la placette située entre la Mairie et la rue Armand Caillard, la circulation et le stationnement seront interdits dans la rue Armand Caillard, dans le tronçon situé entre le n°42 et le débouché de ladite rue sur la Place Joffre,

**du mercredi 13 Juin 2018 à partir de 18h00 jusqu'au lundi 18 juin 2018,  
après le départ des industriels forains.**

sauf pour les riverains, qui seront exceptionnellement autorisés à circuler en double sens.

En raison des mesures de police administrative qui précèdent, une déviation sera mise en place par la rue du Général Chemineau.

Par ailleurs, une présignalisation sera mise en place, d'une part, au droit du n°42 de la rue Armand Caillard, et d'autre part, rue des Antiquaires, à son intersection avec la rue Michelet afin d'avertir les usagers de la voie publique de l'interdiction de circuler et de stationner dans la rue Armand Caillard sauf pour les riverains.

Pour la réalisation de spectacles de plein air le samedi 16 juin 2018 sur la Place Aristide Briand et dans les rues adjacentes, et du marché hebdomadaire, le dimanche 17 juin 2018, la circulation et le stationnement des véhicules

**du vendredi 15 juin 2018, 18h00 au dimanche 17 juin 2018, 15h00.**

sauf pour les riverains qui seront autorisés à y circuler à double sens. L'interdiction de stationnement s'appliquera à l'ensemble des usagers (y compris les riverains).

L'accès à la Place Joffre par la Rue Armand Caillard est strictement interdit.